

5.00 crédits

30.0 h

Q2

Enseignants	Klimis Emmanuel ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Une partie de la note sera déterminée par l'évaluation continue dans les différents cours (présentations orales, lecture d'articles de presse et rédaction de notes comparatives, présentation de bâtiments et de lieux bruxellois, etc.) ; une partie de la note sera déterminée par la rédaction (et la présentation orale subséquente) d'un rapport sur un sujet lié à l'orientation de l'étudiant, dans une perspective comparative avec son propre pays. Le rapport sera réalisé en groupes. En raison du public spécifique, la présentation orale pour les étudiants qui doivent repasser l'examen peut être organisée à distance (visioconférence), si l'administration l'autorise. Comme il s'agit d'un cours en anglais, la seule langue acceptée pour l'examen final sera également l'anglais. NB: les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. Ceci implique que toute personne ayant recours aux IA génératives d'une manière non-conforme aux utilisations prévues commet une irrégularité au sens de l'art. 107 du RGEE (production non personnelle du fait de l'étudiant-e dans le cadre d'une évaluation). Les utilisations permises de l'IA seront précisées en classe et sur la page Moodle du cours. En tous les cas, les personnes recourant à l'IA générative devront nécessairement en faire état de manière explicite dans les modalités communiquées à cet égard, et conserver sous une forme accessible l'archivage verbatim des sollicitations adressées à l'IA et les réponses apportées, ainsi que la date à laquelle les échange ont eu lieu.
Méthodes d'enseignement	Les cours seront donnés en personne. La présence en classe est requise. Les leçons comprendront des présentations par les étudiants sur les spécificités de leur propre pays par rapport à la Belgique. De nombreuses cartes différentes seront utilisées pour aider à visualiser les différents niveaux de la réalité belge ; d'autres documents d'appui seront utilisés (par exemple, une comparaison de la couverture médiatique flamande et francophone de faits et d'événements remarquables). Dans la mesure du possible, une ou plusieurs séances seront consacrées à des visites de bâtiments et de lieux historiques et/ou institutionnels à Bruxelles.
Contenu	Les étudiants se familiariseront avec les caractéristiques institutionnelles du système politique belge (système fédéral, système régional, représentation de la Belgique au sein de l'UE, ...), l'évolution historique des institutions belges et le système de partis belge. Les étudiants seront également en mesure d'appliquer les théories de politique comparée au cas belge. Des secteurs politiques spécifiques seront présentés. Contenu du cours • Le monde : autres fédérations et Etats fédéraux ; autres royaumes et monarchies parlementaires ; autres Etats bi- ou multilingues. • Introduction à la politique comparée. • Le système fédéral belge, les niveaux institutionnels de la "l'asagne institutionnelle" belge et l'architecture institutionnelle du pays. • Système électoral, élections, formation des gouvernements et coalitions. • Les partis politiques, la social-démocratie, l'idéologie de gauche et de droite en Belgique, l'opinion publique et les piliers. • Histoire politique de la Belgique : un carrefour européen ; la question flamande, la question sociale et la voie vers un fédéralisme centrifuge. • Une perspective culturelle : thématique du type questions linguistiques et de traduction ; l'enseignement des langues étrangères en Belgique ; la religion et la laïcité ; etc. • La Belgique et le monde : de grandes ambitions pour un petit pays (la Belgique et l'UE ; la Belgique et l'OTAN ; la Belgique et l'ONU)
Faculté ou entité en charge:	TIMB

